



Les sujets qui fâchent !

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

Comme vous le savez, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, qui impactent gravement nos investissements et les services publics locaux, a fait l'objet d'un refus massif d'une très grande majorité des maires à l'échelon national. A l'appel de l'UMO (Union des Maires de l'Oise) de nombreuses manifestations ont été menées, particulièrement le 9 octobre dernier, devant les grilles de la Préfecture, où Monsieur le Préfet a reçu une délégation d'élus.

Devant cette injustice qui consiste à faire supporter les dettes de l'Etat par les communes, ce dernier, sous la pression des élus et des administrés venus les soutenir, s'est empressé de faire quelques menus ajustements pour limiter l'impact d'une telle mesure.

Monsieur le Premier Ministre, dans son discours du 3 novembre dernier, devant les représentants de l'Assemblée Nationale a décidé de repousser à l'année 2017 la réforme proposée dans le projet de loi finances 2016 de la Dotation Globale de Fonctionnement.

La loi NOTRe

Autre sujet de mécontentement, organise, également sans concertation préalable, le nouveau découpage administratif et économique de nos territoires. C'est à terme la disparition de nos communes, la mise en place d'intercommunalités d'un minimum de 15 000 habitants avec des compétences renforcées. En clair, rien ne pourra plus se décider à l'échelon de la commune, elle deviendra une coquille vide !

C'est aussi la création de 14 puissantes métropoles et de nouvelles grandes régions composées de départements, sans aucun doute très affaiblis, sans pouvoirs réels.

Ce chambardement institutionnel a pour conséquences de réduire l'action publique locale et de porter atteinte aux services indispensables à nos concitoyens.

Sont clairement menacés : la commune, la proximité, la démocratie locale, les services aux populations.

Le combat continue face au forcing de l'Etat.

Parking de l'église

Une signalisation complète sera mise en place dans les jours à venir, à ses abords, pour vous conduire sereinement à son utilisation à caractère obligatoire. Dans le précédent bulletin, nous vous en annonçons les raisons, dues essentiellement aux aspects sécuritaires. Nous comptons bien évidemment sur votre discipline et votre compréhension pour le bien-être et la sécurité de tous.

Mur de l'école maternelle

Le mur de l'école maternelle, dans son état actuel, a été considéré par le Conseil Municipal comme devant être reconstruit avant qu'il ne crée des problèmes en matière de sécurité pour les élèves et leurs parents ne pouvant accéder à l'entrée de l'école sans emprunter la voirie, faute de trottoir suffisant. Pour ces travaux nous avons obtenu une subvention de la Préfecture et l'appel d'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre vient d'être lancé. Compte tenu des délais requis, les travaux seront vraisemblablement engagés au début de l'année 2016.

Le Très Haut Débit

Le Conseil Départemental, par la voix de son Président Edouard COURTIAL, nous informe de sa décision d'accélérer le calendrier initial de programme de déploiement de la fibre optique Oise Très Haut Débit. Cette décision a été entérinée à l'issue d'une délibération du conseil syndical du SMOTHD, en date du 24 septembre dernier.

C'est ainsi que notre commune a été investie ces dernières semaines par les sociétés SOBECA et CONSTRUCTEL qui se sont chargées de la construction du réseau, achevé à ce jour. N'ayant pas encore reçu d'informations sur les raccordements prévus, ni les dates d'interventions pour l'équipement de chaque foyer, nous nous en tiendrons au programme qui prévoyait la mise en service pour le premier semestre 2016.

Cimetière

Le recensement des sépultures et des tombes non entretenues et délabrées a été réalisé cet été.

Des devis ont été demandés pour la création d'un ossuaire, d'une nouvelle fosse commune et de 4 cavurnes. Ils seront présentés au prochain Conseil Municipal.

Par ailleurs, nous sommes en attente de devis pour la réfection du mur du cimetière ainsi que du remplacement de la grille d'entrée (Rue C. Barski) avec égalisation du sol à cet endroit.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des décisions prises.

Urbanisme – rappel de quelques règles importantes

Toute construction nouvelle ou toute modification par rapport à l'existant, nécessite une déclaration en mairie. Exemples : création ou modification de clôture, remplacement d'huissieries (bois en pvc), nature et couleur des matériaux ou des enduits, etc...

Stationnement gênant

Petit rappel : Est considéré comme gênant, l'arrêt et le stationnement sur les trottoirs, les passages protégés ou les accotements réservés à la circulation des piétons ainsi qu'à proximité des carrefours et virages. D'autre part, les lignes jaunes continues le long d'un trottoir indiquent un arrêt et un stationnement interdits.

ELECTIONS REGIONALES 2015



Elections

Rappel : les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.

Escroqueries

Comme tout un chacun, nous déplorons le démarchage de quelque nature que ce soit : par téléphones fixe, portable, messagerie. Certains interlocuteurs se font passer pour des gens des services connus, exemple : EDF, Société Générale ou autres, etc... Nous vous recommandons la plus grande prudence. Ne jamais rappeler comme on vous le demande parfois, un numéro de téléphone qui ne figure pas dans vos contacts car cela peut entraîner une surfacturation de communications. Ne jamais réponde à un e-mail vous informant qu'un prélèvement a été rejeté par votre banque, et de ce fait, vous demande de leur transmettre vos coordonnées bancaires complètes. Nous vous conseillons de redoubler de vigilance.

Nouvelles auto-entreprises

Nous remercions les personnes qui créent une nouvelle auto-entreprise de bien vouloir se faire connaître en mairie, aux heures d'ouverture, ceci afin de nous permettre d'informer la population.

Le site internet communal

Dès le 17 novembre prochain, la mise en ligne tant attendue de notre site internet sera enfin effective. Vous pourrez vous connecter sur mairiepimprez.fr. Les différentes galeries photos agrémenteront le site dans les mois à venir. Veuillez SVP ne plus utiliser l'ancien site mairiedepimprez.free.fr devenu obsolète. Celui-ci est en attente de suppression par son créateur.

Ecoles

Après une très belle période estivale, c'est 124 enfants qui ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre.

Ils ont été accueillis pour cette rentrée par cinq nouveaux professeurs. Nous souhaitons la bienvenue à Madame LE GUEN – nouvelle directrice de notre établissement qui est accompagnée de Madame DEBRAINE. Elles ont en charge une classe de 27 élèves (22 **CM2** et 5 **CM1**). Bienvenue également à Madame JUMEL et Madame ERNOULT avec une

classe de 27 élèves (21 **CE2** et 6 **CM1**), ainsi qu'à Madame LAROCHE avec une classe de 27 élèves également (15 **CP** et 12 **CM1**).

Étaient déjà présentes dans nos locaux, Madame GAMELON qui a en charge 21 élèves (8 **MS** et 13 **GS**) ainsi que Madame DEROCHE avec une classe de 22 élèves (12 **PS** et 10 **MS**).

Nous souhaitons aux enseignants et aux enfants une bonne année scolaire, qu'elle soit studieuse et enrichissante.

Nous saluons également le travail accompli par nos employés. Ils ont contribué à ce que cette rentrée s'effectue dans les meilleures conditions, dans des locaux propres et accueillants.

La municipalité remercie également tous les parents bénévoles qui accompagnent les enseignants et nos enfants à la piscine, participent à la surveillance et aident nos bambins à s'habiller.

Bonne année scolaire 2015/2016 à toutes et à tous...

Suite à l'intrusion d'individus dans les locaux scolaires pendant les vacances d'été, la municipalité a constaté différentes dégradations. Monsieur le Maire a immédiatement porté plainte à la Gendarmerie. Nous regrettons de voir que l'on puisse porter préjudice à ce lieu, ce bien collectif qui est dédié à l'éducation, l'instruction et à la culture. Les enfants des TAP ont été les premiers à déplorer le saccage du petit jardin où ils avaient semé et planté des légumes, des fleurs, dont ils espéraient profiter à la rentrée.

Cantine/Périscolaire

Une nouvelle année au périscolaire. Pour celle-ci nous avons choisi pour thème de visiter le « **Monde Sauvage** » avec les enfants. Au programme : exploration de la faune et de la flore par continent, à travers différentes activités proposées. Nous n'oublions pas les multiples temps forts qui ponctuent la vie de nos participants (halloween, Noël, fête des Mères...)



Pour les TAP plusieurs projets viendront se greffer à la thématique. Ainsi, nous proposerons à vos enfants une initiation au yoga, du jardinage, des rencontres avec « Le Club Amitiés du 3^{ème} Age », des moments de détente à la bibliothèque et de rigolade avec une initiation au théâtre.



En ce qui concerne la cantine, la municipalité a un nouveau prestataire. Celui-ci reçoit un avis très favorable et nous nous en félicitons.

Vincent GRÜN

Quelques temps forts

13 et 14 Juillet 2015

La retraite aux flambeaux a été menée par l'association AVMP (véhicules militaires) qui a animé les rues de notre village au son de la musique et à la lueur des flambeaux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Le lendemain, comme le veut la tradition, autour de la salle des fêtes de nombreux habitants se sont retrouvés pour participer aux différents jeux proposés.

Le repas gratuit pour les habitants du village a remporté encore cette année un franc succès ainsi que la soirée dansante et le feu d'artifice de plus en plus élaboré.



Barbecue du 13 septembre 2015

Près de 75 personnes étaient au rendez-vous. Cette journée a été placée sous le signe de la bonne humeur, du plaisir de se retrouver et de partager un agréable moment, toujours apprécié en cette période de rentrée.

Pour se détendre de fervents joueurs de belote se sont affrontés pendant plusieurs heures.



Commémoration du 11 novembre 2015

Une fois encore, ce 11 novembre a été honoré par la présence des enfants des écoles qui ont interprété la Marseillaise. Nous les remercions très sincèrement d'avoir été parmi nous, accompagnés de leurs parents, pour rendre hommage aux Morts de notre Commune. Sincères remerciements à l'AVMP, pour leur présence en tenue d'époque, à la Résonnante de Ribécourt ainsi qu'à l'ACVG.



Dates à retenir

Le 19 décembre

Cette journée revêt pour nos Anciens et les Enfants scolarisés à Pimprez un caractère exceptionnel.

- Le matin aura lieu la distribution des colis à nos Aînés
- L'après-midi se déroulera le spectacle de Noël suivi d'un goûter et du cadeau du Père Noël, pour les enfants scolarisés à Pimprez.

Autres messages

L'A.L.P.E.P., association des parents d'élèves de l'école de Pimprez organise en cette fin d'année

- Une Chorale avec des chansons pour enfants le **Samedi 28 Novembre**, à la Salle des Fêtes, suivi d'un goûter et son mini Marché de Noël, coup d'œil gratuit.
- A l'école, une tombola de Noël et un goûter accompagné du traditionnel passage du Père Noël et de ses petits cadeaux.

Le COMITE DES FETES DE PIMPREZ reprend son envol.

Il organisera le **21 novembre prochain**, une soirée « Années 80 », avec repas, buvette et soirée dansante animée par SONO MELODIE. Inscriptions au 06.17.98.51.64 de 18h à 21h, ou 06.70.75.43.16 de 19h à 21h pour le **16 novembre au plus tard**. 20€ pour les adultes et 10€ pour les enfants. La tenue de ces années 80 est vivement conseillée mais pas obligatoire.

Nous vous remercions par avance de votre participation et souhaitons bonne chance à cette association pour ses prochains projets.

*L'Equipe du Conseil Municipal vous souhaite
d'excellentes Fêtes de Fin d'Année et vous donne rendez-vous*

*Vendredi 8 janvier 2016 à 18h30
pour les Vœux du Maire
A la Salle des Fêtes de Pimprez*